

L'ISST

HISTORIQUE

Conformément au projet de Marcel David, professeur d'Histoire fondateur de l'ISST, les Instituts du travail constituent un lieu de rencontre entre le monde universitaire et le monde syndical. Ils participent à l'effort de formation et de réflexion des militants et des représentants syndicaux, qui, du fait de leur mandat et des responsabilités qu'ils assument, souhaitent compléter les acquis de leur expérience par un enseignement de niveau universitaire. L'Institut des Sciences Sociales du Travail de Bourg-la-Reine, comme l'Institut du Travail de Strasbourg, a une compétence nationale.

LA FORMATION ECONOMIQUE, SOCIALE ET SYNDICALE (F.E.S.S.)

L'ISST est habilité à dispenser des formations dans le cadre du congé de Formation Economique, Sociale et Syndicale (F. E. S. S.). Il bénéficie d'un agrément délivré par le Ministère du Travail. Douze enseignants-chercheurs titulaires de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, relevant de diverses disciplines des sciences humaines et sociales (droit, économie, sociologie et sciences de l'éducation) sont affectés à l'Institut pour assurer ces formations.

LA FORMATION PRUD'HOMALE

L'ISST organise aussi des sessions de formations pour les conseillers prud'hommes de chacune des organisations syndicales.

LA RECHERCHE

L'ISST accueille une équipe de chercheurs rattachés au laboratoire IDHE.S-CNRS (UMR CNRS 8533)

Contacts

Directeur de l'ISST :
Jean-Michel DENIS

01 89 68 45 90
dirisst@univ-paris1.fr

Référente des doctorants:

Adeline GUBLER
01 89 68 45 86
adeline.gubler@univ-paris1.fr

Responsable du Centre de documentation:

Isabelle CALVACHE
01 89 68 45 95
docisst@univ-paris1.fr



Un lieu ressource ouvert à l'ensemble des doctorante.s étranger.ere.s de Paris 1, facilitant à la fois l'accueil et la mise en œuvre de projets transversaux aux différentes disciplines propres à créer des synergies facilitant l'insertion des doctorante.s par leur mobilisation autour de projets sont ils seraient à l'initiative.

L'ISST est une composante interne de
l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
<https://isst.panthéonsorbonne.fr>

**MAISON DES DOCTORANTS
ETRANGERS**

ACCUEIL DES DOCTORANT.E.S ET POST DOCTORANTS ETRANGERS EN SCIENCES SOCIALES

❖ Le centre de documentation de l'ISST, lieu « ressource »

Des conditions de travail exceptionnelles grâce aux espaces de travail (individuels ou collaboratifs), outils bureautiques et surtout ouvrages) mis à disposition.

<https://isst.panthéonsorbonne.fr/centre-documentation>

❖ L'accès des doctorants et post-doctorants aux sessions de formation de l'ISST

Accès aux sessions de formation pluridisciplinaires ou juridiques (sur 5 jours – exemple en annexe 3) ainsi qu'aux journées de droit social, journées d'études et journées d'actualités juridiques, économiques et sociales qui se déroulent à l'ISST. Programme téléchargeable par semestre à partir du lien suivant : <https://isst.panthéonsorbonne.fr/formations/formation-syndicale-et-prudhomale>

❖ Accès à la lettre information et à la veille sociale

ACCUEIL DES DOCTORANTS ETRANGERS DE TOUTES DISCIPLINES

❖ 10 séminaires d'une demi-journée autour des travaux de recherche d'un doctorant

➤ 5 séminaires d'un demi-journée par mois (janvier/juin) de séminaires de recherche faisant appel à des intervenants extérieurs.

➤ 5 séminaires de recherche autour des travaux de recherche d'un.e doctorant.e.

❖ Accompagnement de la recherche par le documentaliste de l'ISST, titulaire d'un doctorat en sociologie

❖ Valorisation de la recherche par la publication de courts articles par les doctorants dans la lettre d'information du réseau collaboratif international CIELO Laboral (« Les nouvelles de CIELO »

- <http://www.cielolaboral.com/fr/numeros/>
ou encore sur le site d'actualités sociales,
économiques, juridiques Miroir
social (<https://www.miroirsocial.com/>)

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Afin de réaliser ses différentes missions, L'ISST dispose d'un centre de documentation spécialisé dans les sciences sociales du travail. Le fonds documentaire de l'Institut, organisé autour des thèmes du mouvement syndical, de la formation des salariés, de la protection sociale, de l'histoire du travail, de l'économie, de la sociologie et du droit du travail se compose de plus de 25 000 documents (monographies, manuels, thèses et mémoires, rapports de recherche...) et d'une collection de près de 400 titres de périodiques dont 110 périodiques auxquels le centre est toujours abonné. Une consultation des ouvrages du fonds documentaire est accessible sur le site de l'université :

<http://catalogue.univ-paris1.fr>

Le centre de documentation est ouvert aux militants syndicaux, aux enseignants-chercheurs et étudiants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne du lundi au vendredi de 9 h à 19 h.

